



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Crédit d'ouvrage pour la requalification de la route de Crassier à Eysins

Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil une demande de crédit d'ouvrage de 3,6 millions de francs afin de financer la part cantonale des travaux de requalification de la route de Crassier (RC 11), sur le territoire d'Eysins. Le projet prévoit notamment la réalisation d'un itinéraire dédié aux mobilités actives. Séparé de la chaussée, ce dernier améliorera considérablement la sécurité de l'ensemble des usagers et usagers. Portés par le Canton et la Commune, les travaux devraient démarrer en automne 2025.

D'une longueur de 1 kilomètre, le projet de requalification s'étend du giratoire de Terrebonne, à l'est, au giratoire de Bellossiez, à l'ouest. Les premiers 500 mètres, entre le giratoire de Terrebonne et le panneau d'entrée de localité d'Eysins sont de compétence cantonale. L'autre moitié, située en localité, est de responsabilité communale. La présente demande de crédit porte uniquement sur le financement du tronçon hors localité.

Chaque jour, environ 13'000 véhicules empruntent cette portion de la RC 11. Ce trafic important a entraîné une dégradation progressive de la chaussée, qui présente aujourd'hui des signes de détérioration avancés (faïençage, fissurations, ornières). Les travaux prévus visent à rénover la route, à adapter son gabarit aux normes actuelles et à la doter d'un revêtement phonoabsorbant afin de réduire les nuisances sonores. De plus, deux systèmes d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée (SETEC) seront mis en place, en et hors localité.

Située au cœur de quatre axes structurants – tels que définis par la Stratégie cantonale de promotion vélo adoptée par le Grand Conseil en 2023 – la route de Crassier est une brique essentielle du réseau cyclable cantonal. A terme, sa requalification permettra d'assurer la continuité de ce maillage en connectant les itinéraires cyclables grâce, notamment, à l'aménagement d'un itinéraire dédié aux mobilités actives et séparé du trafic motorisé par une large bande végétalisée. Le projet intègre également des cheminements piétonniers incluant des prolongations de trottoirs et des traversées sécurisées, ainsi que des quais d'arrêts de bus adaptés aux personnes à mobilité réduite.

La requalification s'accompagne d'un nouveau système d'éclairage public et d'aménagements paysagers financés par la Commune d'Eysins : mobilier urbain, espaces de verdure ainsi que plantations d'arbres, de haies et de prairies fleuries sur la bande végétalisée, entre l'itinéraire de mobilité douce et la chaussée.

Enfin, une voie dédiée aux transports publics sera créée, entre l'arrêt de transports publics et le giratoire de Terrebonne en direction de Nyon, afin de faciliter la remontée de file aux heures de pointe et permettre aux bus de se réintroduire dans le trafic. La ponctualité et la circulation des bus, de même que la fluidité du trafic se verront par conséquent améliorées.

Cette requalification est au bénéfice d'un cofinancement fédéral octroyé dans le cadre du projet d'agglomération du Grand Genève de 3^e génération. Sous réserve de l'approbation du Grand Conseil et des procédures en cours, les travaux devraient débiter cet automne, pour une durée d'environ deux ans.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 06 février 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat

TÉLÉCHARGEMENT(S)